



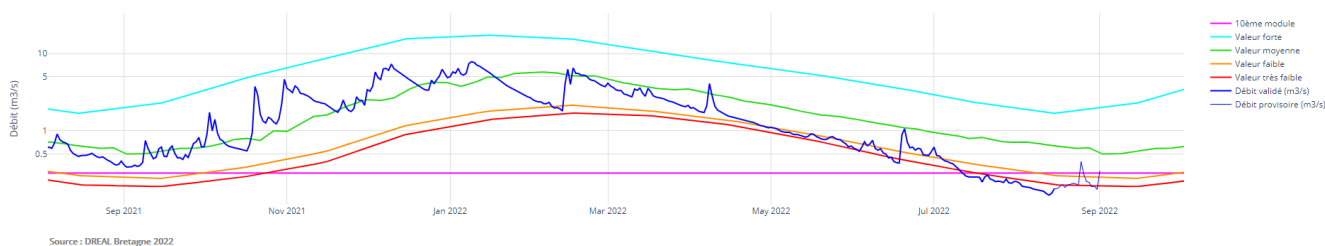
2 septembre 2022

Situation départementale de la production d'eau potable

Depuis le comité de gestion des ressources en eau du 10 août 2022

Des précipitations ces derniers jours qui ont permis d'observer des débits en légère hausse sur les cours d'eau...

J2723010 - La Penze à Taulé [Penhoat]



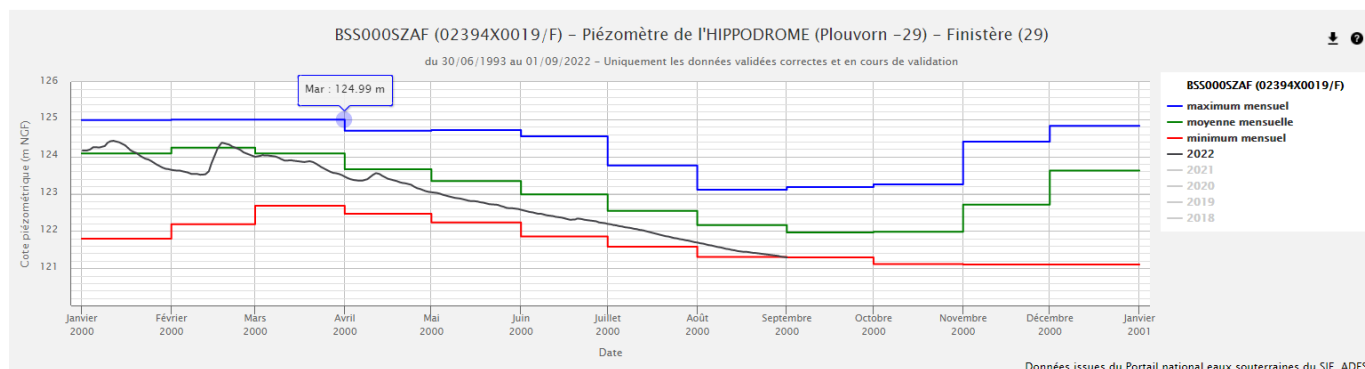
Les dérogations pour exploiter les prises d'eau en rivière pour la production d'eau potable se sont généralisées sur l'ensemble du département, en permettant de prélever au-delà du débit réservé, généralement au 1/20^{ème} du module interannuel, et pour 2 prises d'eau, **jusqu'au 1/30^{ème} du module (pour le Coatoulzach et sur le Moros)**.

La commune de Huelgoat a sollicité l'autorisation d'utiliser la ressource disponible de 2 anciennes carrières en soutien d'étiage de la rivière du Fao (après analyses de qualité des eaux brutes mandatées par l'ARS).

Sur le Pays fouesnantais, les eaux d'exhaure des essais de pompage d'un forage récent sont valorisées en soutien d'étiage de la rivière de Pen al len en amont de la prise d'eau. L'étang du Moustoir a également été valorisé en soutien d'étiage de la prise d'eau de Créach Queta qui alimente la même usine. Des réflexions ont été portées sur la valorisation de ressources complémentaires telle que des retenues collinaires. Des échanges nourris entre la CCPF, Maître d'ouvrage et la Société des Carrières Bretonnes qui exploite la carrière de Lannurien en amont de la prise d'eau, ont permis de gérer intelligemment les gros volumes d'exhaure du site à sa reprise post estivale. En effet, la reprise de l'exploitation a engendré d'importants pompages et rejets d'eaux brutes, qui ont été tamponnés en vue de prolonger l'effet de soutien d'étiage du cours d'eau. Notons que les besoins restent élevés sur ce secteur touristique toujours si attractif (encore 4 500m³/j au 25/08).

D'autres préoccupations récentes concernent la qualité des eaux brutes qui est impactée par les fortes chaleurs, avec en particulier le développement de cyanobactéries comme à Douarnenez, Pont l'Abbé ou encore Guipavas.

mais des niveaux qui restent historiquement bas sur les eaux souterraines



Sur les ressources souterraines également, plusieurs autorisations exceptionnelles d'utilisation de ressources non autorisées ont été délivrées : Elliant, Plabennec, Fouesnant, Berrien, syndicat de l'Horn, assorties de mesures et éventuelles restrictions d'usage suivant la qualité de l'eau.

A Douarnenez, le redémarrage de l'unité de Kerstrat est opérationnel et permet d'amortir une partie des besoins.

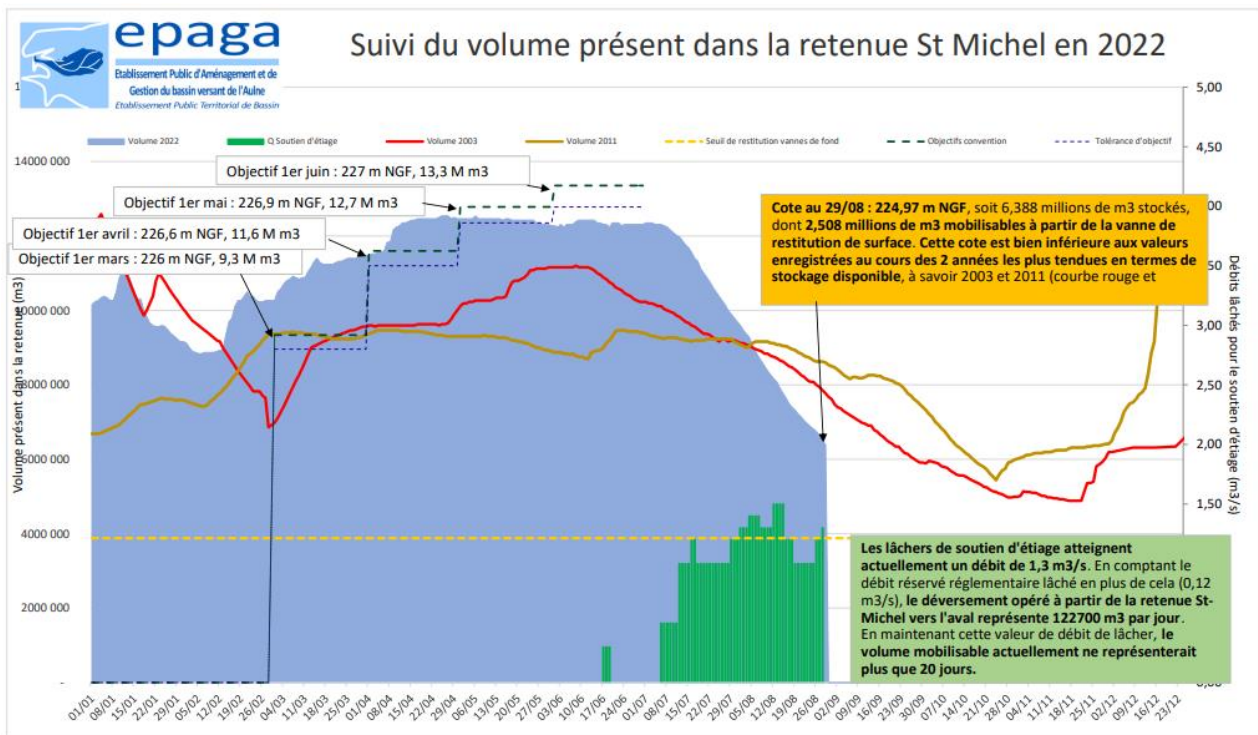
Dans les Monts d'Arrée, la situation reste fragile. La commune de Berrien reste en niveau de crise sur la carte de situation départementale. Les communes de Plouye et Botmeur ont eu recours à des alimentations par citernes depuis l'unité du Stanger de manière épisodique. Même si ces alternatives ne sont plus mises en œuvre aujourd'hui, ces communes apparaissent en « situation fragile » sur la carte.

Des inquiétudes sur le niveau des retenues stratégiques pour l'eau potable, notamment sur le barrage Saint Michel à Brennilis

Le niveau de la retenue baisse très rapidement, pour faire face aux besoins des 5 usines d'eau potable sur l'Aulne : Syndicat du Stanger à Carhaix, syndicat du Poher sur Landeleau, Chateauneuf du Faou, et les 2 usines du Syndicat Mixte de l'Aulne.

Les lâchers d'eau évoluent au jour le jour en fonction de la situation pluviométrique (16 mm à Brennilis le 1/09) et des besoins en eau, pour garantir le rôle de soutien d'étiage en optimisant au maximum les réserves. La stratégie actuelle consiste à viser un débit de 1.5m³/s au point nodal du bassin versant, contre les 1.8m³/s du DOE traditionnel. La DREAL a réalisé un diagnostic de l'ensemble des stations hydrométriques du bassin en vue de garantir la précision des données. Cela a notamment permis de recalibrer certaines stations, permettant d'optimiser une fois de plus les lâchers d'eau depuis la retenue.

Au 2/09, **le volume mobilisable ne représente plus que 16 jours au rythme actuel des lâchers (33 jours avec 2 millions de mètres cubes en plus issus des eaux du fond de la retenue).**



Des tensions sur les productions d'eau potable qui perdurent

La pointe de consommation historiquement observée mi-août est passée. La baisse certaine de la fréquentation touristique devrait permettre de diminuer la demande en eau. **Mais un point de vigilance tout de même : les reports de forages privés (agricoles et industriels notamment) sur les réseaux publics sont d'ores et déjà constatés, et risquent de s'amplifier dans les semaines à venir.**

A noter une grande solidarité entre territoires pour faire fonctionner de manière optimale les interconnexions et partager la ressource.

Toutefois, le secteur des Monts d'Arrée est en situation de grande fragilité : ce territoire est historiquement peu interconnecté, et face à une ressource qui n'avait jamais montré de tels signes de faiblesses, plusieurs communes doivent faire appel à une alimentation par citernes, et/ou faire face à une nécessaire fourniture de bouteilles d'eau face à des problèmes de qualité.

En conclusion, la situation a peu évolué depuis le 10 août, date du dernier CGRE. Toutefois, la baisse très rapide du niveau de la retenue de Brennilis est source d'inquiétude pour la période de septembre-octobre, notamment si le manque de précipitations devait perdurer.

De plus, la situation d'autres secteurs peu interconnectés pourrait vite passer en situation délicate, au-delà du territoire des Monts d'Arrée.

La révision du Schéma Départementale d'alimentation en eau potable a été actée en mai dernier lors d'une réunion départementale des acteurs de l'eau potable. Il s'agira de prendre en compte les effets du changement climatique et de rechercher de nouvelles solutions actuellement à l'étude dans le cadre de la démarche Finistère eau potable 2050.

Les enseignements de la sécheresse 2022 seront bien évidemment pris en compte pour sécuriser l'alimentation en eau potable des territoires.